



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2018**  
**IMPÔT SUR LES REVENUS**  
de l'année 2017

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

M SASADAIRA MASASHI  
15 RUE DU GAL NEGRIER  
92140 CLAMART

92105

**Vos références**

**Pour accéder à votre espace particulier**

**Numéro fiscal (C) :** 06 31 271 796 281

**N° d'accès en ligne :** voir votre déclaration

**Revenu fiscal de référence :** 26 299

**Référence de l'avis :** 18 92 B276439 16

**Numéro de contrat de prélèvement :** M1 92 0223219 31

**RUM\* :** FR46ZZZ005002M192022321931

**Numéro FIP :** 922 33 02 9310918789 3 A

**Numéro de rôle :** 016 A

**Date d'établissement :** 02/08/2018

**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2018

\* Référence Unique de Mandat

**Votre situation**

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER**

**648,00 €**

**Détail du montant restant à prélever**

Montant de votre impôt sur le revenu

**2 223,00 €**

Acomptes mensuels versés

**1 575,00 €**

Compte à débiter :  
FR24 2004 1010 1253 5326 3E03 319  
MASASHI SASADAIRA  
LBP CENTRE DE LA SOURCE

Prochaines échéances 2018  
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement fixée au 17/09/2018 :

16 AOUT	2018	225,00 €
17 SEPTEMBRE	2018	225,00 €
15 OCTOBRE	2018	198,00 €

**Pour 2019 :**

**En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.**

**Vous n'avez aucune démarche à effectuer.**

**Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.**

## INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

		Déclar. 1			Total
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		29221			
Déduction 10% ou frais réels.....	-	2922			
Salaires, pensions, rentes nets.....		26299			26299
<b>Revenu brut global.....</b>					<b>26299</b>
CSG déductible.....				-	0
<b>Revenu imposable.....</b>					<b>26299</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>					2309
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>					<b>2309</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>					<b>2309</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>					
Cotisations syndicales.....					
Montant du crédit d'impôt calculé.....		131			
<b>IMPOT NET</b>					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					2223
<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....</b>					<b>2223</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>					
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....					26299
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>					
Suite en page suivante >>>					

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				

C	N	1.0
---	---	-----

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :.....

Déclar. 1  
15344

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018

**Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable**

Taux pour le foyer

7,90%

#### Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368\*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :  
0 810 012 011 \* - Courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE CLAMART

37 RUE DU TROSY - 92141 CLAMART CEDEX

Tél : 01 41 09 79 20

- Sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS ISSY-LES-MOULINEAUX - S.A.I.D. CLAMART

1 PCE D ALEMBERT - 92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

Tél : 01 41 09 64 52

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

--	--	--	--	--

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1, du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>ème</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

**ETAT CIVIL ET ADRESSE**

Nom : M SASADAIRA MASASHI

Adresse d'imposition au 01/01/2018  
15 RUE DU GAL NEGRIER  
92140 CLAMART

Déclarant 1 - Nom de naissance : SASADAIRA